



Coordonnées : photosjlr-9612
tuto.photo.jlr@gmail.com

Bonjour Tuto Photo,

Nous souhaitons vous informer que Google sera tenu de déduire des taxes américaines sur les paiements versés aux créateurs situés en dehors des États-Unis dans le courant de l'année (potentiellement dès juin 2021). Au cours des prochaines semaines, nous vous demanderons de fournir vos informations fiscales dans AdSense. Nous pourrions ainsi définir le montant correct de taxes à déduire le cas échéant. Si nous ne recevons pas vos informations fiscales avant le 31 mai 2021, nous pourrions être tenus d'appliquer une déduction pouvant atteindre 24% du total des revenus que vous avez générés à l'échelle mondiale.

Comment procéder ?

Dans les prochaines semaines, vous recevrez un e-mail vous invitant à renseigner vos informations fiscales dans AdSense. À travers six étapes et une série de questions, l'outil fiscal en ligne d'AdSense vous aidera à déterminer si vous êtes soumis à des taxes américaines. Pour en savoir plus sur ces changements et consulter la liste des informations fiscales à fournir, rendez-vous dans le [Centre d'aide](#).

Pourquoi ce changement ?

En vertu du chapitre 3 du Code des impôts américain, Google est tenu de recueillir les informations fiscales de tous les créateurs monétisant leurs contenus et situés en dehors des États-Unis. Dans certains cas, Google doit également déduire des taxes lorsque les revenus de ces créateurs sont générés par des spectateurs situés aux États-Unis.

Nous allons prochainement actualiser nos conditions d'utilisation concernant les créateurs situés en dehors des États-Unis. Du point de vue fiscal américain, vos revenus générés par YouTube seront en effet considérés comme des royalties. Ces modifications peuvent avoir une

incidence sur la taxation de vos revenus. Conformément à la législation des États-Unis, Google appliquera une retenue à la source.

Quel sera l'impact sur mes revenus ?

Si vous avez renseigné vos informations fiscales, une retenue à la source américaine pourra être appliquée à vos revenus américains mensuels dans AdSense (c'est-à-dire uniquement les revenus générés par les spectateurs situés aux États-Unis via le visionnage d'annonces, YouTube Premium, des Super Chats, des Super Stickers et des souscriptions aux chaînes). Si vous ne fournissez pas vos informations fiscales, nous pourrions appliquer par défaut le taux de retenue de sauvegarde le plus élevé pour les personnes physiques (24% du total des revenus générés à l'échelle mondiale). Pour obtenir une estimation de l'impact de ces changements sur vos revenus, suivez [ces instructions](#).

Merci,

L'équipe YouTube